

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2012

EXÉCUTION DES PEINES - (n° 4112)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 35

présenté par  
M. Raimbourg  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**  
(*Annexe*)

À la première phrase de l'alinéa 55, après le mot :

« passer »,

insérer les mots :

« à titre exceptionnel et sous réserve d'une publicité garantissant la transparence des opérations ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même